

La Newsletter du projet Build Up Skills 2 vous tient informé des avancées, des résultats du projet, et des dernières actualités. Bonne lecture ! Pour rester abonné, cliquez ICI



Newsletter n°2 du projet BUS2 France

Bonjour à toutes et à tous,

Le secteur du bâtiment est confronté à des défis majeurs pour répondre aux enjeux climatiques. Il faudra mobiliser en qualité et quantité suffisantes les professionnels du secteur pour atteindre les objectifs fixés par l'État de neutralité carbone à 2050, passer de 35 000 à 700 000 rénovations de logements au niveau BBC ou équivalent et réduire la consommation énergétique de 40% des locaux à usage tertiaire.

A la une : La phase de 2 de co-construction de la proposition de feuille de route démarre le 21 septembre 2023.

Nous aurons besoin de 170 000 à 250 000 équivalents temps plein (ETPs) supplémentaires par an pour la rénovation énergétique des bâtiments d'ici 2030.

Comment convaincre les particuliers de faire de la rénovation globale ?

Comment recruter et maintenir les effectifs dans le secteur ?

Comment faire évoluer les pratiques des professionnels qui interviennent

directement ou indirectement sur les chantiers de rénovation des bâtiments résidentiels et tertiaires ?

A partir des enseignements tirés de la phase de diagnostic, nous vous proposons de participer à un cycle d'ateliers entre septembre 2023 et janvier 2024 pour avoir ainsi l'occasion de proposer des orientations à inscrire dans la feuille de route.

Qui peut participer ?

BUS2 est ouvert à tous les acteurs impliqués dans la haute performance du bâti : les professionnels du bâtiment et les métiers connexes tels que les professionnels de l'immobilier, les acteurs de l'emploi, les acteurs de l'apprentissage et de la formation, l'Etat, les agences publiques, les collectivités locales et les territoires qui portent les politiques publiques... Vous pouvez intégrer nos travaux à tout moment. Votre expertise enrichit les réflexions collectives.

Les enseignements clés

Pour atteindre les objectifs en matière de rénovation énergétique, le secteur va devoir :

- Recruter massivement pour répondre aux besoins : de l'ordre de 200 000 ETPs supplémentaires par rapport au nombre actuel et pour compenser les actifs quittant le secteur chaque année (retraite, reconversion ...)
- Une grande partie des professionnels du bâtiment devront faire évoluer leurs pratiques pour intégrer les compétences techniques liées à la performance énergétique et des compétences transversales de co-activité et de coordination.
- Les métiers connexes tels que les professionnels de l'immobilier, et professionnels qui accompagnent les propriétaires devront également monter en compétences sur les enjeux de rénovation énergétique.

21 septembre 2023 : Lancement de la phase 2 de co-construction de la feuille de route

La journée de lancement de la phase de 2 de BUS 2 est consacrée à la co-construction d'une feuille de route et son plan d'action associé pour répondre aux enjeux de la transition de la filière du bâtiment.

Cette journée sera organisée en deux temps :

- La matinée dédiée au partage des enseignements clés du diagnostic des besoins et à deux tables rondes pour croiser les visions territoriales et ministérielles.
- L'après-midi organisé autour de 3 ateliers participatifs pour entamer la construction de la feuille de route



Pour s'inscrire - en présentiel -

places limitées

Programme détaillé ci-dessous

Programme détaillé de la matinée :

Introduction par Joseph HAJJAR du Secrétariat Général à la Planification Ecologique

- Présentation des résultats de la phase 1 et des messages clés
- Table ronde n°1 : Regards territoriaux sur le diagnostic national des besoins en emplois et compétences et comment améliorer l'articulation entre les différentes échelles

Avec les interventions d'élus et de représentants des territoires du Cambrésis, du Cotentin et du Territoire de la Métropole de Aix Marseille.

- Présentation du calendrier de la Phase 2
- Table ronde n°2 : Qu'attendez-vous de cette phase de co-construction de Feuille de route et comment envisagez-vous les suites à partir d'avril 2024 ?

Avec les interventions du :

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : Coralie RUFFENACH (à confirmer)
- Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion : Jean-Marie BOUGUEN
- Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse : Natalie CHAMPION
- Ministère de la l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique : Flore D'ALMEIDA MASSE

s'inscrire

Programme détaillé de l'après-midi

3 ateliers en parallèle :

- Atelier n°1 : Soutenir la demande rénovation performante : résidentiel privé - propriétaire occupant ou bailleur
- Atelier n°2 : Favoriser le recrutement et maintenir les actifs : l'enjeu de féminisation et d'intégration des jeunes
- Atelier n°3 : Développer la formation : comment former les professionnels du bâtiment pour intervenir sur les chantiers de rénovation performante ?

s'inscrire

pour en savoir plus www.buildupskills.ademe.fr

Petit rappel ou pour ceux qui découvrent le projet BUS2

Fort de l'expérience de BUS1, enrichi d'un regard territorial et s'appuyant sur un collectif large de parties prenantes, le projet BUS2 vise à poser un diagnostic, chiffrer les besoins en emplois en cohérence avec le renforcement de la demande de bâtiments performants à l'échelle locale et nationale et proposer une feuille de route pour atteindre les objectifs énergie-climat fixés à 2030.

Pour cela, toute la chaîne de valeur du bâtiment et les acteurs de l'emploi et de la formation sont mobilisés : professionnels du bâtiment, collectivités locales, associations, organismes de formation et d'apprentissage, ministères ...

Le projet BUS2 est un projet porté en consortium par l'ADEME et l'Alliance Villes Emploi (AVE). Cette démarche nationale est également déclinée dans 4 territoires : Le Cambrésis, le Cotentin, Territoire Métropole Aix Marseille, Territoire Métropole de Lyon.

Il se déroule en 2 phases :

- 1^{ère} phase : de novembre 2022 à juillet 2023 : diagnostic partagé des besoins.
- 2^{ème} phase 2 : de septembre 2023 à avril 2024 : Co-construction avec les parties prenantes de la proposition de feuille de route.

Bon à savoir : Le projet est soutenu par le programme européen LIFE et la démarche est opérée en simultané dans 13 autres Etats membres.

Prochains RDVs BUS2

21/09 de 9h à 17h - en présentiel

Journée de lancement de la phase 2 : co-construction de la feuille de route BUS2 avec les 3 premiers ateliers participatifs

5/10 de 9h à 12h - en visio

Atelier n°4a : Futur pilotage de la Feuille de route

12/10 de 9h à 12h - en visio

Atelier n°2b : Montée en compétences des professionnels du bâtiment et des secteurs connexes

9/11 de 9h à 12h - en visio

Atelier n°1b : Soutenir la demande de rénovation performante: locaux à usage tertiaire

16/11 de 9h à 12h - en visio

1^{ère} Plénière de partage des travaux des ateliers

30/11 de 9h à 12h - en visio

Atelier n°3c : Formation des professionnels aux défis de la construction neuve

5 ou 6/12 - en présentiel

Atelier n°2b : Attractivité et recrutement des demandeurs d'emplois et actifs en reconversion

Lors du Congrès National Bâtiment Durable

30/11 de 9h à 12h - en visio

Atelier n°4b : Appropriation locale des enjeux nationaux

25/01 de 9h à 12h - en visio

2ème Plénière de partage des travaux des ateliers

Informations pratiques

**Pour continuer à recevoir cette newsletter
Abonnez-vous en cliquant ici !**

Suivez toutes les actualités et l'avancement des travaux sur le site buildupskills.ademe.fr et la page LinkedIn !



Pour recevoir les contenus de l'ADEME, réglez vos préférences [ici](#).
Pour ne plus recevoir de messages de notre part, il suffit de vous désinscrire [ici](#).

En ouvrant cet email, vous acceptez le dépôt de nos cookies et ceux de nos partenaires à des fins de personnalisation d'annonces commerciales, de mesure ou d'analyse. Pour en savoir plus, suivez [cette page](#). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, de limitation et de suppression de vos données personnelles auprès de l'ADEME, responsable de traitement. Pour les exercer, contactez-nous par email à rgpd@ademe.fr.

© 2023, ADEME - Agence de la Transition Écologique
20, avenue du Grésillé, BP 90406, 49004 Angers Cedex 01 – www.ademe.fr

[Mentions légales](#) - [Politique de Protection des Données Personnelles](#)